



DÉPARTEMENT DE L'AIN  
CANTON DE VILLARS LES DOMBES  
COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE CORCY

Date de convocation du conseil municipal : 12 mai 2026

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du 18 mai 2026

**D2026-62 : Approbation du nouveau règlement intérieur et de la charte de collaborateur occasionnel du service public**

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai, le conseil municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE CORCY, régulièrement convoqué et réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Claude LEFEVER, Maire.

NOM - Prénom	PRESENT	ABSENT	NOM - Prénom	PRESENT	ABSENT
ANDRES Catherine	x		GUIGNARD Claudy	x	
BARON Nadine	x		LACROIX Monique	x	
BIANCHETTI Jérôme	x		LEFEVER Claude	x	
CLAVAIROLY Marie-Jeanne	x		LOREAU Ludovic		x
CORDIER Alain	x		MATHIEU Fabrice	x	
DEVOS Arnaud	x		OCTRUE Valérie		x
DUC Thierry	x		OZIL Joël	x	
DUMONT Natacha	x		RUYS Fabien	x	
DUPUY Boris	x		SCHAEFER Nathalie	x	
ESCRIVA Evelyne	x		VERY Delphine	x	
GAUTIER Anne	x		VIDAL Jordan	x	
GERFAUD-VALENTIN Catherine		x			

Elus absents	Donnent pouvoir à
GERFAUD-VALENTIN Catherine	RUYS Fabien
LOREAU Ludovic	CORDIER Alain
OCTRUE Valérie	LEFEVER Claude

Secrétaire de séance	En exercice	Présents	Votants
VIDAL Jordan	23	20	23

**Rapportrice : Monique LACROIX**

Madame l'adjointe déléguée au social et au scolaire présente le travail réalisé depuis l'arrivée de la salariée à la médiathèque.

Parmi les premiers chantiers figurent la mise à jour du règlement intérieur, ainsi que l'approbation de la charte des bénévoles, collaborateurs occasionnels du service public.

Entendue Madame la rapportrice

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE**



République Française  
*Liberté, Egalité, Fraternité*

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 001-210103339-20260518-D2026\_62-DE

S<sup>2</sup>LOW

**APPROUVE** la mise à jour du règlement intérieur ainsi que la charte de collaborateur occasionnel du service public

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention

**ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme**

Fait et délibéré à Saint-André-de-Corcy, le 18 mai 2026

Le Secrétaire de Séance

Jordan VIDAL

Le Maire

Claude LEFEVER